



CCCPS / 2022 / DE020  
7.1.1 Budgets et comptes

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 24 mars 2022 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 18 mars 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 10 février 2022, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Samuel ARNAUD ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Sarah DUVAUCHELLE ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; Caryl FRAUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Dominique MARCON ; Hervé MARITON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE ; Patricia PUC ; Jean-Philippe ROCHE et Boris TRANSINNE.
Pouvoirs	Jacques BONNET à Denis BENOIT ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne-Marie CHIROUZE à Ruth AZAIS ; Audrey CORNEILLE à Jean Marc MATTRAS ; Dominique DELAYE à Christophe LEMERCIER ; Hélène PELAEZ-BACHELIER à Dominique MARCON ; Jean-Pierre POINT à Caryl FRAUD ; Frédéric TRON à Jean Philippe ROCHE et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Thierry GUILLOUD ; Frédéric TEYSSOT
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

**Affectation du résultat du budget principal CCCPS**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

Les résultats des comptes administratifs 2021 du budget principal, conformes avec ceux des comptes de gestion fournis par la Comptable des Finances Publiques, sont adoptés par ce Conseil Communautaire. Il convient maintenant d'affecter ces résultats.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté à couvrir le déficit de la section d'investissement y compris les restes à réaliser 2021 reportés sur 2022.

Le tableau ci-après récapitule tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

**Résultats**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat Exercice 2021	+ 436 434.39 €
Report antérieur N-1	+ 995 185.42 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>+ 1 431 619.81 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat Exercice 2021	- 401 153.85 €
Report antérieur N-1	+ 437 137.97 €
Excédent de financement	+ 28 619.36 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>+ 35 984.12 €</b>



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 24 mars 2022 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 18 mars 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**Affectation proposée :**

<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>+ 1 431 619.81 €</b>
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0.00 €
Report en fonctionnement R 002 sur <b>BP 2022</b>	+ 1 433 829.73 €
Report en investissement R 001 sur <b>BP 2022</b>	+ 35 984.12 €

**II. Objet de la délibération**

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal.

**III. Visas**

VU le code général des collectivités territoriales.

VU le compte administratif 2021 du budget principal.

VU l'avis de la commission finances et prospectives.

**IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget principal conformément au tableau ci-dessus.

**V. Résultat du vote**

Ruth AZAIS, Danielle BORDERES, Anne-Marie CHIROUZE, Audrey CORNEILLE, Dominique DELAYE, Sarah DUVAUCHELLE, Caryl FRAUD, Stéphanie KARCHER, Christophe LEMERCIER, Hervé MARITON, Jean-Marc MATTRAS, Morgane PEYRACHE, Jean-Pierre POINT et Boris TRANSINNE, n'ayant pas pris part au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants POUR : 22 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 0 voix

**VI. Annexes**

- La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Affichée le - 7 AVR. 2022



Le 24/03/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président